

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 15 novembre 2022

Règlement du concours de dessin - Noël 2022

Le centre commercial Cap Emeraude organise un concours de dessin, gratuit, pour les enfants de 3 à 10 ans sur le thème “Voyage au pays du Père Noël”.

Le concours se déroulera exclusivement sur Facebook du 01 au 23 décembre.

Article 1 : objet et thème du concours

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le centre commercial Cap Emeraude (GIE CAP) propose aux enfants un concours de dessin du 1er décembre au 23 décembre. Ce concours se découpera en trois temps :

- du 01 au 14 décembre : soumission des participations
- du 15 au 22 décembre : votes sur la plateforme Facebook
- le 23 décembre : désignation des gagnants

Ce concours a pour thème « Voyage au pays du Père Noël ».

Article 2 : Participant

Le concours de dessin est ouvert aux enfants de 3 à 10 ans. Il s'adresse aux enfants de manière individuelle.

Article 3 : Modalité de participation

Chaque dessin doit être une création personnelle et présenté sans signature ou signe distinctif. Le dessin doit être réalisé sur un support papier de format A4. Toutes les techniques manuelles sont acceptées : aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (pas de dessin numérique).

La participation à ce concours est gratuite.

Un seul dessin par enfant est autorisé.

Article 4 : Acheminement des dessins

Le dessin doit être envoyé via le formulaire Google Form **au plus tard le 14 décembre 2022 (23:59)**. L'envoi de dessin passé ce délai ne sera pas retenu.

Lien du formulaire : <https://forms.gle/MPG8JM9UmRCLp4As5>

Le dessin sera donc scanné ou pris en photo pour être envoyé de manière numérique.

Article 5 : droit d'auteur

Chaque enfant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin, qu'il autorise l'organisateur à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication du centre commercial Cap Emeraude.

Article 6 : désignation des gagnants

Les dessins seront scindés en 3 catégories :

Catégorie 1 : 3 à 4 ans

Catégorie 2 : 5 à 7 ans

Catégorie 3 : 8 à 10 ans

Un gagnant sera désigné dans chaque catégorie.

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 15 novembre 2022

Les dessins seront soumis aux votes des internautes sur la page Facebook du centre commercial Cap Emeraude. Seul le nombre de j'aime permettra d'élire le dessin vainqueur (les partages, commentaires ne peuvent qu'aider à la visibilité mais ne donneront pas plus de chances au participant).

Le concours est donc exclusivement réalisé sur le réseau social Facebook. Le concours est développé et géré par Cap Emeraude à l'exclusion de tout parrainage ou intervention de la société Facebook, n'assurant que l'hébergement du jeu sur sa plateforme.

Les dessins seront partagés dans des albums photos à partir du 15 décembre. Les internautes pourront voter jusqu'au 22 décembre (23:59).

Le nom des gagnants sera communiqué le 23 décembre et ils seront informés par mail ou téléphone.

Aucune réclamation ne sera admise.

Article 7 : Lots

Le gagnant de chaque catégorie se verra attribuer un lot d'une valeur de 50€.

Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Chaque gagnant sera averti de la date des remises des lots qui se fera en mains propres au centre commercial.

Au moment du retrait du lot, la pièce d'identité de l'enfant participant sera demandée pour vérifier le respect des règles de participation.

Dans le cas où il y a eu non respect, le lot pourra être remis en jeu et attribué au dessin de la même catégorie arrivé 2ème en termes de vote.

Article 8 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement peut être envoyé par courrier électronique et accessible sur le site web www.cap-emeraude.fr

Article 9: Responsabilité

Le centre commercial Cap Emeraude (GIE CAP) ne pourra être reconnu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou par manque de participants, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.